



La scolarisation à domicile : cadres éthiques, légaux et pédagogiques applicables lors de l'évaluation et l'expérience éducative

Par Yvon Magnette

Orthopédagogue, témoin expert spécialisé en scolarisation à domicile et parent-éducateur

et Manon Fortin

Conseillère juridique à la HSLDA (Home Schooling Legal Defense Association du Canada) et parent-éducateur

VOUS VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE DÉJÀ POSÉ LES QUESTIONS SUIVANTES :

- L'école est-elle le seul lieu compétent pour l'éducation d'un enfant?
- Faut-il être diplômé pour enseigner à ses propres enfants?
- La passation d'examens standardisés, scolaires ou ministériels est-elle obligatoire?
- Est-on obligé de suivre le programme de formation de l'école québécoise?
- Faut-il évaluer les apprentissages de l'enfant scolarisé à domicile ou plutôt l'expérience éducative vécue?

Madame Manon Fortin et Yvon Magnette vous proposent un atelier de formation qui s'adresse en priorité à tout le personnel scolaire impliqué dans les dossiers de scolarisation à domicile (enseignants, orthopédagogues, conseillers pédagogiques, personnel-cadre et de direction), mais également aux parents intéressés ou engagés dans un processus de scolarisation à domicile. Les deux formateurs ont une expérience de terrain de plusieurs années.

THÈMES ABORDÉS

- Origines historiques, légales et éthiques de l'instruction publique
- Cadres légaux en vigueur
- Postures éthiques envisageables en situation d'évaluation
- Moyens d'évaluation à mettre en œuvre ainsi que la rédaction et la communication des résultats de l'évaluation en corrélation avec les attentes du PFEQ au moyen des échelons de compétence.

CONTENUS

Cette formation sera l'occasion de développer vos connaissances dans les domaines de l'évaluation-intervention (évaluation non standardisée par portfolio et approche mixte qualitative et quantitative), de l'éthique professionnelle (approfondissement des cadres éthiques, légaux et pédagogiques applicables) et de la communication (découverte des lieux d'apprentissage et d'évaluation non conventionnels). De plus, vous pourrez développer votre identité professionnelle (positionnement et jugement éclairé dans les dossiers de scolarisation à domicile) et votre sentiment d'efficacité personnelle (amélioration de la connaissance des lieux d'apprentissage et d'évaluation non conventionnels).



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec

FORMATION

Le monde de la scolarisation à domicile est en pleine expansion depuis deux décennies et cette formation propose des pistes de réflexion et d'action mises à jour dans le respect des cadres légaux applicables, tout en tenant compte de la littérature disponible à ce sujet.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

La formation se présente sous forme d'une conférence interactive, soutenue par un diaporama, et enrichie d'activités réflexives et pratiques. Elle permettra aux participants de développer une connaissance avancée du milieu de la scolarisation et de répondre à toutes leurs questions en la matière.

BÉNÉFICES POUR LES PARTICIPANTS

Les personnes intéressées — de près ou de loin — par ce milieu passionnant ressortiront mieux outillées de cette formation, tant dans leurs rôles d'acteurs pédagogiques que d'évaluateurs. Ils auront à leur disposition des référentiels historiques, éthiques et légaux, des ressources littéraires et pédagogiques, ainsi qu'un modèle de rapport d'évaluation et d'observation.

Formation connexe à l'orthopédagogie

DURÉE : 1 JOUR

Description et inscriptions : ladoq.ca/formation